AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (18)ItemJean-Baptiste André Godin à René Goblet, 12 janvier 1877

Jean-Baptiste André Godin à René Goblet, 12 janvier 1877

Auteur·e: Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)
Collation5 p. (190r, 191r 192v, 193r, 194v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à René Goblet, 12 janvier 1877, consulté le 27/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49199

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>12 janvier 1877</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Goblet, René (1828-1905)</u>
Lieu de destinationAmiens (Somme)
Scripteur / Scriptrice<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. René Goblet considère que la répartition de la licitation défendue par Godin, 5/7e pour lui et 2/7e pour la communauté, est exagérée. Godin prend en compte l'observation de Goblet ; il se range à son avis et à celui de Tisserant sur la répartition, même si c'est le travail de toute son existence qui est

en question. Godin évalue les conséquences financières d'une répartition 2/6e pour la communauté et 4/6e pour lui, et demande à Goblet de lui faire part de sa décision sur la répartition à proposer. Dans le post-scriptum, il annonce qu'il envoie à Delpech le plan, que la note jointe commente. La dite note distingue les bâtiments teints en carmin (construit après 1863), les bâtiments en gris (dont l'affectation n'a pas changé depuis leur construction) et les bâtiments en rose (servant d'ateliers et de magasins provisoires puis convertis en ateliers) ; elle précise que le sol des ateliers est pavé de ciment, que des voies de chemins de fer traversent tous les ateliers, et que des conduites de gaz permettent d'éclairer chaque ouvrier par un bec.

NotesGodin joint à sa lettre une « Note explicative du plan envoyé à M. Globet », copiée sur les folios193r et 194v.

Mots-clés

Construction, Dessin, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)

Événements cités<u>Séparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877)</u>

Lieux citésGuise (Aisne) - Familistère : usine

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024